

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|--|-----------------------------|---|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant GARDERIE COOPÉRATIVE D'ALLARDVILLE LTÉE | Numéro de permis 2013177 | Date d'inspection Le 23 novembre 2023 | |
| Nom de l'établissement Garderie Coopérative d'Allardville | | Numéro de téléphone (506) 725-2072 | |
| Adresse 4572 134 Route Allardville NB E8L 1E4 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau | | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |

Commentaires généraux

-Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue
 -Le ratio fut respecté durant la visite
 -L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive
 -Discussion avec la directrice de l'importance de garder une aire de circulation exempte de neige et que la porte de l'aire de jeu extérieure puisse se refermer sans aucune difficulté durant la saison d'hiver. Un plan devra être établi pendant le congé de Noël.
 -Durant la visite, l'aire de jeu extérieure est maintenue sécuritaire et sans danger.
 -Les enfants d'âge scolaire qui terminent à 3h utilisent depuis septembre 2023 le salon étudiant comme local de base. La directrice ne peut confirmer que ce local est agréé au permis de la garderie, une vérification sera faite dans le dossier papier de l'établissement pour valider si ce local a besoin ou non d'être ajouté au permis. Les documents nécessaires seront envoyés par courriel si le local doit être ajouté à l'établissement.
 -Affiché dans un endroit bien en vue sont les documents suivants; le permis et le rapport d'inspection, la routine quotidienne, le menu hebdomadaire, les procédures d'évacuation, le nom de l'administrateur/exploitant, le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur, les allergies constituant un danger de mort, un avis pour informer les parents de l'existence d'une maladie transmissible
 -Il fut recommandé à la directrice de faire les démarches pour que le conseil d'administration ait une assurance responsabilité

Observations: Une fois arrivée à la garderie les enfants préscolaires se réveillaient de leur sieste, certains étaient en période de jeux calmes et se réveillaient doucement. Les enfants d'âge scolaire écoutaient des histoires racontées par la marionnette « Comet » pour ensuite passer à une période de jeu libre. Les enfants d'âge scolaire plus âgés sont arrivés au salon étudiant pour jouer au ping-pong et manger leurs collations.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 novembre 2023

Date

original signé par
Francine McGraw

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 novembre 2023

Date